

Séance du 14 juin 2023

DCM N° 2023-60

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	24
Date de la convocation		
08/06/2023		
Date d'Affichage		
15/06/2023		

L'an deux mil vingt-trois

Et le quatorze juin

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

18 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, ALBERTINI Francine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle, MARTEL Enzo.

6 Membres absents excusés (procurations) :

M. FINI René a donné procuration à M. BIAGGINI Jean

MME CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique

M. FABRIZY Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel

M. LECA Jean-Louis a donné procuration à M. POZZO DI BORGO Louis

MME PORTA Marine a donné procuration à MME VEISON MARCELLI Nathalie

MME FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo

5 Absents : BATESTTI Gilles, SILVESTRI Dominique DARNAUD Laure, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael

Madame MALAFRONTÉ Christine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétence.

Le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

VU les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, VU la délégation d'attributions du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération du 2 juillet 2020 n° 2020-40 rendue exécutoire le 8 juillet 2020.

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante, les décisions prises dans le cadre de cette délégation, conformément aux documents ci-annexés, pour la période du 17 mars au 7 juin 2023.

Le conseil municipal prend note de ces décisions ci-annexées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI



MARCHES CONCLUS POUR LA PERIODE MARS/AVRIL/MAI / JUIN 2023**Marchés de services**

Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2023-01	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION D'UN SENTIER DU PATRIMOINE SUR LA COMMUNE DE FURIANI	MAPA	FURIANI			INFRUCTUEUX Une seule offre parvenue en Mairie, suite à l'analyse des offres cette dernière a été jugée irrégulière, Une procédure est relancée remise des offres prévue le 02/05/2023	
2023-01bis	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION D'UN SENTIER DU PATRIMOINE SUR LA COMMUNE DE FURIANI	MAPA	FURIANI	13 mois à compter de la date de l'ordre de service	74 850 € HT soit 89 820 € TTC	ERBA BARONA PAYSAGE RESIDENCE GABELLA ROUTE DE L'EGLISE 20117 CAURO	30/05/2023
2023-08	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA MODERNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE	MAPA	FURIANI	5 Mois	11 000 € HT soit 13 200 € TTC	BORRELLY ROCHEFORT ARCHITECTURE CARDO 20200 BASTIA	02/06/2023
2023-03	PRESTATIONS DE SURVEILLANCE, ET GARDIENNAGE , ET SECURITE INCENDIE DES ETABLISSEMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE FURIANI ET DES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES ET PONCTUELLES	MAPA	FURIANI	12 Mois à compter de sa notification, Renouvelable 2 fois sans excéder 36 mois,	Seuil minimum HT : 10 000 € Seuil Maximum : 52 000 € HT	SAS ABC SECURITA 2165 SAMPIERO CORSU SAN PANCSPACE 20600 FURIANI	06/06/2023



DÉCISIONS - EDITION UNIQUE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
route du Village
20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CREATION D'UN "SENTIER DU PATRIMOINE" DE FURIANI

Attribution d'un marché unique.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	14/02/2023	975	20/03/2023
Plateforme de dématérialisation	14/02/2023	2023-01	20/03/2023

Date et heure limites de réception des offres

lundi 20 mars 2023 à 11:00

Délai de validité des offres

90 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 1

Hors délais : 0

E - Ouverture des plis

Dépôt	Candidat/Proposition(s)	Montant offre HT	Observations
1	ATELIER ARCHITECTURE SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO BP 7 20144 ZONZA	60 000,00 €	

F - Examen des candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	ATELIER ARCHITECTURE SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO BP 7 20144 ZONZA	Admis	

G - Examen des offres

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Observations
1	ATELIER ARCHITECTURE SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO BP 7 20144 ZONZA	Irrégulière	En application des critères d'attribution définis dans le règlement de la consultation, et suite à l'analyse des offres, l'offre de Mr CLAUDE SARRAIS est classée comme irrégulière conformément à l'article L2152-2 du Code de la Commande Publique : Le candidat ne respecte pas les exigences formulées dans le cahier des charges. Ce dernier n'a remis aucune note méthodologique pour chaque étape de la mission, et aucun plans détaillés de chaque étape du projet

MS

H - Décision

En application de l'article R2185-1 du Code de la Commande Publique, le marché est déclaré infructueux.

Il est proposé conformément à l'article R2185-2 du Code de la Commande Publique de relancer une procédure adaptée.

I - Signature de l'organisme acheteur

A FURIANI, le 31.03.2023

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI





DÉCISIONS - EDITION UNIQUE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
Via di u cinque di maghje
20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CREATION D'UN "SENTIER DU PATRIMOINE" DE FURIANI

Attribution d'un marché unique.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	03/04/2023	980	10/04/2023
Plateforme de dématérialisation	03/04/2023	2023-01 bis	03/04/2023

Date et heure limites de réception des offres

mardi 02 mai 2023 à 11:00

Délai de validité des offres

120 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 2

Hors délais : 0

E - Ouverture des plis

Dépôt	Candidat/Proposition(s)	Montant offre HT	Observations
1	ERBA BARONA PAYSAGE RESIDENCE GABELLA - ROUTE DE L'EGLISE 20117 CAURO	74 850,00 €	
2	L'ATELIER DU MAQUIS 0001 RUE ADOLPHE LANDRY 20200 BASTIA	48 427,95 €	

F - Examen des candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	ERBA BARONA PAYSAGE RESIDENCE GABELLA - ROUTE DE L'EGLISE 20117 CAURO	Admis	
2	L'ATELIER DU MAQUIS 0001 RUE ADOLPHE LANDRY 20200 BASTIA	Admis	

G - Examen des offres

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observations
1	ERBA BARONA PAYSAGE RESIDENCE GABELLA - ROUTE DE L'EGLISE 20117 CAURO	Conforme	8,24	
2	L'ATELIER DU MAQUIS 0001 RUE ADOLPHE LANDRY 20200 BASTIA	Irrégulière		La repartition financière propose par le candidat présente des incohérences tant au niveau du taux de rémunération que sur chaque élément de mission. Nous notons une différence de 5 987,97 € HT

H - Classement des offres

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observations
1	1	ERBA BARONA PAYSAGE RESIDENCE GABELLA - ROUTE DE L'EGLISE 20117 CAURO	Conforme	8,24	

I - Décision sur les offres

ERBA BARONA PAYSAGE
RESIDENCE GABELLA – ROUTE DE L'EGLISE
20117 CAURO
40901166500067

Montant HT : 74 850,00 €

Missions :

ELEMENTS DE MISSIONS		%	MONTANT € H.T
APS	Avant-Projet Sommaire (APS)	15%	11 227.50 €
PRO/DCE	Etude de Projet (PRO) Dossier de consultation des entreprises (DCE)	20%	14 970.00 €
ACT	Assistance Contrats Travaux (ACT)	6%	4 491.00 €
EXE/SYN	Exécution des études / synthèse	6%	4 491.00 €
Mission complémentaire OPC	Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC)	6%	4 491.00 €
DET	Direction de l'exécution Travaux (DET)	40%	29 940 €
AOR	Assistance Opérations Réception (AOR)	7%	5 239.50 €
TOTAL		100%	74 850 €

- Etudes d'Avant – Projet (AVP)
- Etudes de projet / Dossier de consultation des entreprises (PRO/DCE)
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Mission d'exécution / Synthèse (EXE/SYN)
- Ordonnancement, pilotage et la coordination (OPC) Mission complémentaire
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)
- Assistance aux opérations de réception (AOR)

Durée du marché : 13 mois à compter de la date de l'ordre de service.

Motifs du choix de l'offre retenue


Motivation : Conformément à l'analyse des offres, et aux critères de sélection énoncés dans le cahier des charges, attendu que l'offre de la société ERBA BARONA PAYSAGE est recevable administrativement et respecte le cahier des charges, cette dernière est retenue car jugée mieux disante.

J - Signature de l'organisme acheteur

A Furiani....., le 30/05/23.....

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI





FURIANI, le 26/05/23.

Décision
2023-08

Le Maire de la Ville de FURIANI,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L 2431-1 et R2172-1,

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 02 Juillet 2020 portant délégation des pouvoirs dudit Conseil Municipal au Maire,

CONSIDERANT qu'il convient de conclure un marché de Maîtrise d'Œuvre pour l'opération "MODERNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE", dont le besoin estimé est inférieur à 40 000 € HT.

DECIDE

ARTICLE 1 : de passer un contrat de Maîtrise d'Œuvre avec :

BORRELLY ROCHEFORT ARCHITECTURE SARL – CARDO – 20200 BASTIA

ARTICLE 2 : Le montant de la mission :

Est fixé à : 11 000 € H.T soit 13 200 € TTC

Décomposé comme suit :

	Éléments	% total	Total H.T. Euros
ESQ	Esquisse	5%	550,00 €
APS	Avant-projet sommaire	10%	1 100,00 €
APD	Avant-projet détaillé	17%	1 870,00 €
PRO	Etude du projet	20%	2 200,00 €
ACT	Assistance contrats travaux	8%	880,00 €
VISA	Visa des études d'exécution	8%	880,00 €
DET	Direction exécution travaux	26%	2 860,00 €
AOR	Assistance opérations réception	6%	660,00 €
	MONTANT TOTAL H.T.	100%	11 000,00 €


ARTICLE 3 : Est inscrit au Budget de la Commune de FURIANI : Section Investissement – Opération et articles correspondants.

ARTICLE 4 : Délais d'exécution maximum des éléments de Mission, à compter de la notification :

Élément de mission	Délai
ESQ Esquisse	1 semaine
APS Avant Projet Sommaire	1 semaine
APD Avant Projet Détaillé	1 semaine
PRO Etude du Projet	2 semaines

ARTICLE 5 : Le responsable de la Commande Publique est chargé de l'application de la présente décision.

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRA





DÉCISIONS - ÉDITION UNIQUE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
Avenue di u cinque di maghje
20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet de l'accord-cadre

PRESTATIONS DE SURVEILLANCE, GARDIENNAGE, ET SECURITE INCENDIE DES ETABLISSEMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE FURIANI ET DES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES ET PONCTUELLES

Attribution d'un marché unique.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	18/04/2023	LPB 982	24/04/2023
www.achatspublicscorse.com	18/04/2023	2023-03	24/04/2023

Date et heure limites de réception des offres

mardi 16 mai 2023 à 11:00

Délai de validité des offres

90 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 1

Hors délais : 0

E - Ouverture des plis

Dépôt	Candidat/Proposition(s)	Montant HT	Observations
1	SAS ABC SECURITA 2165 SAMPIERO CORSU SAN PANCRACE 20600 FURJANI	<u>Prestations de gardiennage de qualification ADS:</u> Heure de jour Semaine : 21 € HT/h Dimanche : 23.10 € HT/h Jour férié : 42 € HT/h Heure de nuit Semaine : 23.10 € HT/h Dimanche : 25.20 € HT/h Jour férié : 44.10 € HT/h <u>Prestation d'agent de sécurité incendie de qualification SSIAP 1 :</u> Heures de jour : Semaine : 21.50 € HT/h Dimanche : 23.65 € HT/h Jour férié : 43.00 € HT/h Heures de nuit : Semaine : 23.65 € HT/h Dimanche : 25.80 € HT/h Jour férié : 45.15 € HT/h <u>Prestation d'agent de sécurité incendie de qualification SSIAP 2 :</u> Heures de jour : Semaine : 23 € HT/h Dimanche : 25.30 € HT/h Jour férié : 46.00 € HT/h Heures de nuit : Semaine : 25.30 € HT/h Dimanche : 27.60 € HT/h Jour férié : 48.30 € HT/h	

F - Examen des candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	SAS ABC SECURITA 2165 SAMPIERO CORSU SAN PANCRACE 20600 FURIANI	Admis	

G - Examen des offres

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Proposition de note	Observations
1	SAS ABC SECURITA 2165 SAMPIERO CORSU SAN PANCRACE 20600 FURIANI	Conforme	9.60	

H - Classement des offres

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Note	Observations
1	1	SAS ABC SECURITA 2165 SAMPIERO CORSU SAN PANCRACE 20600 FURIANI	Conforme	9.60	L'offre de la SAS ABC SECURITA est recevable administrativement et respecte le cahier des charges.

I - Décision sur les offres

SAS ABC SECURITA

2165 SAMPIERO CORSU
SAN PANCRACE
20600 FURIANI
53879104700011

Montant HT : Seuil minimum : 10 000 € HT – Seuil Maximum : 52 000,00 € HT

Prestations de gardiennage de qualification ADS:

Heure de jour

Semaine : 21 € HT/h

Dimanche : 23.10 € HT/h

Jour férié : 42 € HT/h

Heure de nuit

Semaine : 23.10 € HT/h

Dimanche : 25.20 € HT/h

Jour férié : 44.10 € HT/h

Prestation d'agent de sécurité incendie de qualification SSIAP 1 :

Heures de jour :

Semaine : 21.50 € HT/h

Dimanche : 23.65 € HT/h

Jour férié : 43.00 € HT/h

Heures de nuit :

Semaine : 23.65 € HT/h

Dimanche : 25.80 € HT/h

Jour férié : 45.15 € HT/h

Prestation d'agent de sécurité incendie de qualification SSIAP 2 :

Heures de jour :

Semaine : 23 € HT/h

Dimanche : 25.30 € HT/h

Jour férié : 46.00 € HT/h

Heures de nuit :

Semaine : 25.30 € HT/h

Dimanche : 27.60 € HT/h

Jour férié : 48.30 € HT/h

J – Durée du marché

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat.
Il peut être reconduit deux fois par décision tacite, avant le terme.

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois.

Motifs du choix de l'offre retenue

Motivation : La proposition de la SAS ABC SECURITA est recevable administrativement et respecte le cahier des charges, elle est retenue avec une note totale de 9.60.

K - Signature de l'organisme acheteur

A Tuciani....., le 06/06/23..

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

